

## ACTUALITES DU RÉSEAU

### JOURNÉE NIGER – 17 NOVEMBRE, A PARIS

En 20 mars 2017, le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a précisé dans un arrêté les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences et des ressources transférées par l'Etat aux communes dans le domaine de l'Hydraulique et de l'Assainissement.

Quelles sont aujourd'hui les moyens des communes nigériennes d'exercer ces compétences et comment les acteurs de coopération peuvent-ils les accompagner dans leurs missions ?

Ce sont les questions que nous vous proposons d'aborder lors de la prochaine Journée Niger le vendredi 17 novembre au SIAAP (Paris) en présence de M. Zangui, Directeur départemental de l'hydraulique et de l'assainissement de Doucoure et de plusieurs municipalités nigériennes.

**Plus d'informations :** [Programme](#) et [formulaire d'inscription](#)



## ACTUALITES DU SECTEUR

### INONDATIONS AU NIGER



Des pluies torrentielles ont ravagé le pays ces derniers mois. Depuis le mois de juin, les fortes pluies qui s'abattent sur le Niger ont déjà fait 54 morts et plus de 190 000 sinistrés dans tout le pays.

En septembre, le Ministère des Affaires humanitaires a appelé les résidents des zones affectées à évacuer leurs domiciles. Plusieurs villages insulaires quartiers de Niamey étaient concernés. Certaines digues de protection ont également été renforcées.

#### Un phénomène récurrent, accentué par le changement climatique

Dans son rapport 2016 ([Aperçu des besoins humanitaires](#)), le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) rappelle que le pays fait souvent face à des inondations, qui rendent encore plus vulnérables les populations vivant déjà dans la précarité. En 2012, déjà un

demi-million de personnes avaient été touchées par des pluies diluviennes. La vulnérabilité du Niger aux inondations l'expose également à la prolifération de maladies d'origine hydrique telles que le choléra et le paludisme, qui sont des facteurs aggravants de la malnutrition.

Ces inondations sont récurrentes surtout le long du lit du fleuve Niger et de plusieurs cours d'eau pendant la saison hivernale. Mais depuis près de deux ans, on constate que les inondations affectent également d'autres parties du pays comme Agadez et Tahoua, où la pluviométrie est habituellement assez faible. Cette situation est liée au changement climatique.

### **Développer les systèmes d'alerte et réduire les risques**

Pour prévenir au plus tôt les catastrophes, l'Autorité du Bassin du Niger développe avec ses partenaires des outils de prévision des inondations qui prennent en compte les aspects météorologiques et hydrologiques. Ce suivi régulier permet d'anticiper les crues et de pouvoir signaler les niveaux d'alerte. Ainsi, une alerte orange a été lancée début septembre avant d'être rétrogradée en jaune mi septembre.

Ces informations sont essentielles pour préparer au plus tôt la réponse d'urgence. Il est important de prendre en compte aussi ces données dans une réflexion à plus long terme, en particulier dans l'élaboration des plans d'urbanisation et d'évacuation des eaux pluviales dans les centres urbains.

**Plus d'informations :** [Infographie du 14 septembre sur les inondations au Niger](#) (OCHA) et [bulletins hydrogéologiques de l'ABN](#)

## **PLAN D'ACTION NATIONAL DE LA GESTION INTEGREE DES RESSOURCES EN EAU**

Dans le cadre du processus de réforme du secteur de l'eau du Niger, le Ministère de l'Hydraulique a élaboré le [Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau \(PANGIRE\)](#) en associant l'ensemble des acteurs du secteur de l'eau (collectivités territoriales, usagers, planificateurs et professionnels).

Malgré ses importantes ressources en eau, le Niger souffre de déficits chroniques, en raison de l'inégale répartition des précipitations et des écoulements dans le temps et l'espace, l'insuffisante connaissance des ressources en eau, la faible mobilisation des ressources potentielles et la mauvaise gestion des ressources existantes.

En complément au [Programme sectoriel eau, hygiène et assainissement \(PROSEHA\)](#), le PANGIRE donne un cadre d'action pour répondre à cette situation et plus spécifiquement :

- Améliorer la connaissance et la mobilisation des ressources en eau ;
- Valoriser les ressources naturelles et développer des activités socio-économiques
- Préserver l'environnement et développer la résilience des populations au changement climatique ;
- Améliorer la gouvernance de l'eau et renforcer les capacités des acteurs du secteur.

Il sera mis en œuvre sur la période de 2017 à 2030.

**Plus d'informations :** [Plan d'Action National de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau](#)

## REFORME DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES ET FERMETURE DES COMPTES DES ENTITES PUBLIQUES DANS LES BANQUES COMMERCIALES

Le Niger s'est lancé dans une vaste réforme de la gestion des finances publiques. Il prévoit notamment l'adoption dès 2018 d'un budget programme, basé sur les résultats. Désormais, le gouvernement devra évaluer l'efficacité des dépenses publiques, par rapport aux objectifs fixés pour chaque programme.



Par ailleurs, afin d'appliquer le principe d'unicité des comptes publics, le gouvernement a procédé fin juillet à la fermeture des comptes bancaires que des entités publiques (Ministères, collectivités territoriales, etc.) avaient ouverts auprès des banques commerciales. Les fonds ont été transférés au niveau de la Trésorerie publique. Cette mesure répond aux directives de l'UEMOA<sup>1</sup> pour une gestion des fonds publics optimisée et une meilleure transparence de la comptabilité publique.

Cela concerne en particulier les comptes ouverts par les communes nigériennes dans le cadre de projets de coopération. En effet, face à la lourdeur et la lenteur des procédures pour mobiliser ces fonds au niveau de la Trésorerie, certaines communes nigériennes et leurs partenaires avaient opté, par pragmatisme, à l'ouverture d'un compte en banque commerciale sur lesquels étaient versés les fonds mobilisés par la coopération. Des règles d'utilisation de ces fonds étaient alors fixées par les partenaires pour s'assurer de la bonne utilisation de ces ressources. Ce procédé avait plusieurs avantages : transparence vis-à-vis des partenaires financiers, sécurisation des fonds pour les activités du projet, règlement dans les temps des prestataires, etc.

Si la fermeture de ces comptes bancaires ne fait qu'appliquer la réglementation en vigueur et devrait améliorer à termes la gestion des fonds publics, elle n'est pas sans conséquence pour la bonne mise en œuvre des projets menés actuellement par les collectivités.

**Plus d'informations :** [Réforme de la gestion des finances publiques](#)

## ACTUALITES DES PROJETS

### 15 ANS D' ACTIONS AU PAYS DES GIRAFES !



Depuis 2002, l'association Niger Ma Zaada intervient au Niger pour fournir de l'eau potable et un accès à l'assainissement dans une trentaine de villages, principalement dans le département de Kollo et en particulier dans la réserve naturelle de Kouré. Elle intervient cette année à Kombagoura et Doudo.

Depuis 15 ans, elle a contribué à la réalisation de puits villageois, de forages équipés de pompe à motricité humaine ou de mini-adduction d'eau potable, ainsi qu'à la

<sup>1</sup> Directive n°07/2009/cm/UEMOA portant règlement général sur la comptabilité publique au sein de l'UEMOA, articles 57 et 58

construction des toilettes publiques. Au-delà des infrastructures, elle développe des actions pédagogiques sur l'hygiène et accompagne la gestion de l'eau par la formation et l'outillage de fontainiers, la mise en place de comités de gestion et apporte un appui technique pendant 3 ans après les projets.

Dans la réserve naturelle de Kouré, les actions menées pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement sont aussi un prétexte pour sensibiliser les populations bénéficiaires sur l'importance de la protection de l'environnement et la sauvegarde des girafes, dernières représentantes de l'espèce en Afrique de l'Ouest.

Ces actions ont reçu le soutien de plusieurs collectivités (Région Grand Est, Département de la Meuse, Meuse Grand Sud/ Bar-le-Duc, Tronville en Barrois) et Agences de l'eau (Rhin-Meuse et Seine Normandie) dans le cadre de la loi Oudin Sanitini, ainsi que par l'agence de voyage Prêt à partir.

**Plus d'informations** : retrouvez les [fiches actions](#) sur la base de données du pS-Eau

**Contacts** : Daniel Masson, [nigermazaada@orange.fr](mailto:nigermazaada@orange.fr)



### A lire également

« Une stratégie municipale en œuvre pour Dankassari », article dans la lettre du pS-Eau n°83

[www.pseau.org/outils/ouvrages/ps\\_eau\\_lettre\\_du\\_ps\\_eau\\_83\\_2017.pdf](http://www.pseau.org/outils/ouvrages/ps_eau_lettre_du_ps_eau_83_2017.pdf)

## Faites nous part de vos suggestions !

Vous avez des questions, des remarques ou des informations à partager auprès des membres du réseau Niger, contactez-nous :  
Béatrice Tourlonnias, [tourlonnias@pseau.org](mailto:tourlonnias@pseau.org)